

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	38 704	21 333	17 371	8 298	9 073	109. 33
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	27 646	15 439	12 207	14 044	1 837-	13. 08-
	Autres immobilisations corporelles	234 855	92 459	142 396	117 545	24 851	21. 14
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	10 500		10 500	10 500		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	32 641		32 641	32 641		
	Autres immobilisations financières	30 932		30 932	29 234	1 699	5. 81
Total II		375 279	129 231	246 048	212 263	33 786	15. 92
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	248 665		248 665	200 275	48 389	24. 16
	Autres créances	24 852		24 852	15 086	9 766	64. 73
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	100 030		100 030	114 768	14 739-	12. 84-
	Charges constatées d'avance (3)	5 676		5 676	3 703	1 973	53. 30
	Total III	379 222		379 222	333 833	45 390	13. 60
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		754 501	129 231	625 270	546 095	79 175	14. 50

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 500		6 500			
	Réserves						
	Réserve légale	6 500		6 500			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	73 091		73 091			
	Report à nouveau	81 322		50 916		30 406	59. 72
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	56 203		30 406		25 796	84. 84
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	223 617		167 414		56 203	33. 57
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	3 291		3 291			
	Total III	3 291		3 291			
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	186 296		192 363		6 067-	3. 15-
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	2 371		1 592		779	48. 91
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 120		71 195		37 926	53. 27
	Dettes fiscales et sociales	84 965		102 518		17 553-	17. 12-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	15 611		7 723		7 888	102. 14
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	398 363		375 390		22 972	6. 12
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	625 270		546 095		79 175	14. 50

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

310 537 376 787

SAS 8-C

Société par actions simplifiées à capital variable
Siège social : 1 Avenue Auguste VEROLA 06200 NICE
RCS : Nice 804 264 018

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le trente septembre,
A neuf heures,

Les actionnaires se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation remise en main propre contre décharge le 1^{er} septembre 2023 à chaque actionnaire.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents, et les mandataires.

Sont présents ou représentés les associés :

- Monsieur GOURDON Jean-Remi, propriétaire de 118 actions,
- Monsieur FIORUCCI Alexis, propriétaire de 26 actions,
- Monsieur GOURDON Guillaume, propriétaire de 116 actions,

Les 260 actions composant le capital de la société SAS 8-C sont donc représentées.

Le commissaire aux comptes, la société GRANT THORNTON dont l'adresse est 29 rue du Pont à NEUILLY SUR SEINE (92200) est absent et excusé.

Monsieur GOURDON Jean-Remi préside la séance en qualité de
Président.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée

- Les copies des lettres de convocation ;
- Les statuts de la société ;
- Pouvoir(s) reçu(s) des actionnaires représente(e)s ;
- Les états financiers (Bilan, Compte de Résultat, Annexe) ;
- Le texte des résolutions proposées aux associés ;



1



- Les rapports du Commissaire aux Comptes ;

Le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adresse aux associés.

Ordre du Jour

- Approbation du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'art. L.227-10 et suivants du Code de Commerce,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération du Président,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale le bilan, compte de résultat et l'annexe comptable dudit exercice tels qu'ils ont été présentés par le Président et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 56 202,76 euros (cinquante-six mille deux cent deux euros et soixante-seize centimes).

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par le Président au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, elle donne au Président quitus plein et entier de l'exécution de son mandat pendant ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, prend acte de l'absence de conventions réglementées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires.

 GG 2 JAL

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Président décide d'affecter le résultat de l'exercice, représentés par un bénéfice de 56 202,76 euros de la manière suivante

- Dividende : la somme de 56 202,76 €

L'Assemblée Générale, pour répondre aux prescriptions de l'art. 243 bis du CGI, prend acte de ce que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Date de Clôture	Dividendes Versés	Montant par titre	Montant Eligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelles	Rappel du montant par titre versés hors AGO annuelles
31/12/2019	0 €	0 €	0€	Néant	Néant	Néant
31/12/2020	0 €	0 €	0 €	Néant	Néant	Néant
31/12/2021	0 €	0 €	0 €	Néant	Néant	Néant

Après cette affectation, les capitaux propres de la société sont répartis comme suit :

• Capital	6.500 €
• Reserve Légale	6.500 €
• Autres Réserves	73 091 €
• Report à nouveau	81 322,38€

Total des Capitaux Propres 167 413,38 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport de la gestion décide de fixer la rémunération annuelle (hors charges) du Président à la somme de 64 060 euros pour l'exercice 2022 et les suivants au titre de son mandat social.

En outre, les frais engagés par le Président pour le compte de la société pourront être remboursés sur justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires.

 3 GG JRL

CINQUIEME RESOLUTION

Le Président ne constate qu'aucun associé ne souhaite poser de question supplémentaire à la présente assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, a l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

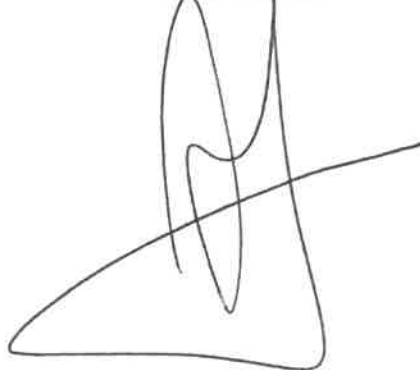
Guillaume GOURDON



Jean-Rémi GOURDON



Alexis FIORUCCI



SAS "8-C"

Organisme de Formation
1 Avenue Auguste Verole

06200 NICE

Tél : 04.97.23.35.65

Déclaration d'activité 93060746906

Agrément VTC N°06-2014-04

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 304		18 400
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	27 646		
Installations générales agencements aménagements divers			6 280
Matériel de transport	134 680		52 458
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	32 021		9 417
TOTAL	194 346		68 155
Autres participations	10 500		
Prêts, autres immobilisations financières	62 051		4 335
TOTAL	72 551		4 335
TOTAL GENERAL	287 201		90 890

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			38 704	38 704
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			27 646	27 646
Installations générales agencements aménagements divers			6 280	6 280
Matériel de transport			187 138	187 138
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			41 437	41 437
TOTAL			262 501	262 501
Autres participations			10 500	10 500
Prêts, autres immobilisations financières		2 813	63 574	63 574
TOTAL		2 813	74 074	74 074
TOTAL GENERAL		2 813	375 279	375 279

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	12 006	9 327		21 333
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	13 602	1 837		15 439
Installations générales agencements aménagements divers		252		252
Matériel de transport	30 498	36 336		66 834
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 658	6 716		25 373
TOTAL	62 757	45 141		107 898
TOTAL GENERAL	74 763	54 468		129 231

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	9 327				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 837				
Instal.générales agenc.aménag.divers	252				
Matériel de transport	36 336				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 716				
TOTAL	45 141				
TOTAL GENERAL	54 468				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	3 291				3 291
TOTAL	3 291				3 291
TOTAL GENERAL	3 291				3 291

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	32 641	32 641	
Autres immobilisations financières	30 932	30 932	
Autres créances clients	248 665	248 665	
Débiteurs divers	24 852	24 852	
Charges constatées d'avance	5 676	5 676	
TOTAL	342 766	342 766	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	25 684	25 684		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	160 611	72 785	87 826	
Fournisseurs et comptes rattachés	109 120	109 120		
Personnel et comptes rattachés	14 850	14 850		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 569	55 569		
Impôts sur les bénéfices	13 067	13 067		
Autres impôts taxes et assimilés	1 479	1 479		
Groupe et associés	2 371	2 371		
Autres dettes	15 611	15 611		
TOTAL	398 363	310 537	87 826	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	75 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	81 594			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	25. 0000	260			260

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 198
Autres créances	12 895
Total	16 093

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 412
Dettes fiscales et sociales	20 609
Total	32 021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 676
Total	5 676

Les honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5190 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers****Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		73 000
Emprunt CIC garanti par un tiers JR GOURDON	36 000	
caution solidaire par JR Gourdon	37 000	
Total (1)		73 000
(1) Dont concernant les dirigeants		113 000

Cautions solidaires de Jean-Rémi GOURDON à hauteur de 113 K€.

Décomposé en 3 cautions: 73K€, 29K€ et 10K€

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu de la faible ancienneté et de la tranche d'âge des salariés, les engagements en matière de retraites ne sont pas significatifs.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société 8-C
06200 NICE

Page : 14

[illegible]